

	<b>COMMISSION FINANCIÈRE</b>	Ref : 16T0219
	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015</b>	Pages : 2
Rédacteur : Miriam ROMERO		Rédigé le : 19 février 2016

## INTRODUCTION

Ce rapport n'a pas vocation de se substituer au rapport du cabinet comptable « In Extenso », ce qui sera à la base de débat lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2016.

Nous voulons plutôt apporter quelques précisions sur quelques aspects de la comptabilité qui sont associés à des événements ou à des politiques internes et externes. Et de souligner quelques avancées faites en 2015 sur le plan gestionnaire.

Donc il suffit de dire que France Cricket a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31/12/2015, conformément aux dispositions de nos statuts. Et de vous rappeler que les clubs affiliés peuvent consulter les comptes au siège de France Cricket, pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée Générale et, par la suite, sur rendez-vous.

La Commission Financière a été plus impliquée que jamais dans la saisie et exécution des opérations comptables, ce qui a mené à plusieurs améliorations notables dans la gestion globale.

La dernière année du mandat qui s'annonce sera l'occasion de peaufiner davantage divers aspects de la comptabilité.

## RECETTES

France Cricket était mobilisé en 2015 pour chercher des revenus supplémentaires pour pallier l'effet de la subvention réduite de la part de l'ICC. Double motivation vu l'importance grandissante que l'ICC veut apporter via leur *Scorecard* aux revenus non-ICC.

Ainsi MM. Prébagarane Balane, Asif Zahir et Pretheve Thiyagarajan ont démontré que le cricket est capable de susciter un vrai intérêt auprès des sponsors. Les fruits de leur travail : l'encaissement des sommes importantes de la part de plusieurs sponsors qui ont voulu voir leur nom associé avec nos championnats.

L'ambassade du Pakistan a, pour sa part, pleinement sponsorisé le Jinnah Trophy.

Avec de nouveaux locataires, les revenus de sous-locations au siège de France Cricket ont augmenté. L'arrivée de nouveaux clubs et l'élargissement de nos championnats servent à booster les recettes. Même les amendes servent à renflouer les revenus de France Cricket !

Deux mots de reconnaissance

- à la FFBS pour sa volonté de nous transmettre la totalité des cotisations et licences payées par les clubs de cricket

- à plusieurs personnes qui n'ont pas demandé remboursement de frais légitimes, préférant de les laisser en tant que don fiscal.

Ce qui a alimenté les revenus non-ICC (quoique logiquement il a fallu reverser à la FFBS le quote-part des cotisations et licences, ce qui provoque l'enregistrement d'une « dépense » non-négligeable qui

ne figura pas dans le Budget présenté lors de l'AG de 2015).

Sachant que la subvention ICC baissera de nouveau en 2016 et que les accords avec les sponsors sont jusqu'ici annuels, la recherche de revenus supplémentaires sera encore une fois à l'ordre du jour en 2016.

## **DÉPENSES**

L'orgueil et le standing de nos EDF ont pris un sacré coup en 2015. Le budget aussi. Ce qui a entraîné la Commission à mener un examen en profondeur des procédures et contrôles des dépenses associées aux EDF, menant à des modifications.

L'obligation de nous mettre en conformité avec des obligations légales (de sécurité, côté salariés, etc.) a entraîné des frais supplémentaires, au-delà de quelques événements inattendus (notamment des travaux d'électricité à notre charge).

## **NOUVELLES PROCÉDURES**

Au siège social nous avons retravaillé la réception, l'enregistrement et le classement des transactions, ainsi que le reporting de ces transactions au cabinet comptable. Le résultat est bien plus cohérent et robuste qu'auparavant.

En 2016 la Commission pense encore améliorer la gestion et traitement des transactions financières et des documents comptables, notamment:

- La centralisation de pièces comptables au siège de France Cricket
- L'achat/location d'un logiciel comptable (type conçu pour des associations sportives) pour un saisi et classement en amont du cabinet comptable
- Le recouvrement de créances
- L'utilisation de cartes bancaires
- Le remboursement des frais

## **Composition de la Commission Financière**

- Miriam Romero, présidente
- Prethevechand Thiyagarajan, Trésorier Général
- Peter Townsend, Secrétaire-Général Adjoint, membre de la Commission
- Lise Matanga, Gestionnaire des documents comptables et responsable de la trésorerie courante.

----- Fin de document -----